

La session s'échauffe en amont autour de l'urgence climatique

Un rapport devant être présenté par le président de l'Assemblée de Corse, lors de la séance qui s'ouvre ce matin, a suscité en coulisses un pré-débat, tel qu'au final seul un projet de délibération sera proposé. Explications

Sur le fond, aucun problème. Personne, au gré des groupes politiques, ne songe à remettre en cause la nécessité de prendre à bras le corps la problématique du climat et de ses dérèglements. Depuis quelques années, le sujet occupe le terrain aux quatre coins de la planète.

Partant de là, le rapport du président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, intitulé "déclaration d'urgence climatique et écologique", ne devait a priori rencontrer aucune opposition. Sauf que les choses ne se sont pas passées exactement comme prévu. Et que finalement, le rapport tel que conçu à l'origine ne sera pas présenté ce jour aux conseillers siégeant dans l'hémicycle. En lieu et place, on se dirige plutôt vers une déclaration solennelle qui garde le fond, mais en mettant les formes. On rembobine.

Au commencement, le rapport du président Talamoni, reçu par les groupes via le traditionnel routier interne, comporte dans sa version initiale quelque 120 pages. Jean-Guy Talamoni, avec le souci de la rigueur qu'on lui connaît, y détaille, dans un document extrêmement travaillé et précis, le pourquoi de son initiative visant à déclarer l'urgence climatique, convaincu qu'il est encore temps d'agir, dégage des pistes politiques, et estime indispensable le principe d'un engagement clair de la Collectivité sur cette thématique essentielle. Bien.

Commission tiède

"S'inscrivant dans la continuité de ce qui a été fait, la déclaration d'urgence écologique et climatique de l'Assemblée de Corse constitue une nouvelle étape, aussi bien pour passer le bilan écologique que pour ouvrir des perspectives d'avenir. Elle est un acte politique d'union, une position commune à tous les responsables politiques et à tous les Corses. Elle est un impératif d'action face à une



Parmi les rapports à l'ordre du jour de la session, celui sur l'urgence climatique a déjà commencé à préchauffer la séance.

(PHOTO PIERRE ANTOINE FOURMIL)

problématique que l'humanité n'a jamais connue, tant par son origine, son ampleur et ses conséquences déjà perceptibles que par les inquiétudes qu'elle provoque", analyse en préambule le rapport qui argue également que "le monde politique s'est emparé de la question partout dans le monde. Jusqu'au pape François...".

Puis, en corollaire, dans la délibération soumise à l'examen de l'Assemblée, l'article 1 "déclare l'urgence climatique et écologique, pose pour principe que l'organisation, les pratiques et les actes de la Collectivité de Corse s'inscrivent dans une logique de développement durable, considère que la lutte contre les effets du réchauffement climatique doit être placée au centre de la politique de la Collectivité de Corse".

L'article 2 "prend acte de la contribution du président de l'Assemblée de Corse sous la forme du rapport intitulé 'Déclaration d'urgence écologique et climatique', tel qu'il est joint à la présente délibération.

Enfin, l'article 3 "décide d'engager une conférence sur l'urgence écologique et climatique réunissant les institutions, la société civile, les universitaires, les chercheurs, les associations, les syndicats et les acteurs économiques". Et "charge le président du Conseil exécutif de Corse et le président de l'Assemblée de Corse de fédérer cette conférence qui devra aboutir à la rédaction d'un document unique posant le diagnostic, mesurant et synthétisant les impacts du réchauffement climatique dans l'île, projetant les scénarios à l'horizon 2035 et fixant un plan d'actions".

Pourtant, le 11 décembre, dans le cadre de la réunion de la commission du développement, chargée d'instruire le rapport, les représentants des groupes se montrent prudents face au rapport.

Trop politique

Dans les rangs de Femu, on estime que ledit rapport étant un véritable projet de société, il a besoin d'être débattu au fond, et qu'il serait

bien que cela se fasse en concertation avec les agences et offices. En outre, l'urgence climatique portée par Femu est connue et défendue à travers la politique de l'Exécutif, rappelle une conseillère territoriale du groupe. Surtout, la question est posée, des assises du réchauffement climatique étant programmées pour la rentrée de septembre 2020, la conférence souhaitée dans la délibération ne risque-t-elle pas de faire double emploi ?

De son côté, le PNC pense qu'il faudrait se mettre d'accord au nom de la majorité territoriale. Histoire de ne pas être en "décalé sur la forme".

Du côté de Corsica Libera, on recentre en soulignant que "on parle de se prononcer sur le 'principe'".

À ce moment-là, si les groupes Corsica Libera et PNC souhaitent voter le rapport, les deux droites, le groupe Orsucci et le groupe Femu sont plutôt partisans d'une non-participation sur la délibération initiale pré-

nant acte du rapport complet, celui de 122 pages, du président.

Et puis, il y a deux jours, mardi, la presse reçoit deux documents, le rapport du président Talamoni et la délibération allant avec.

Avec des modifications notables en comparaison de ce que les groupes ont reçu, puisque le rapport s'est érodé au point de ne plus peser que neuf pages. Et que l'article 2 demandant de prendre acte de la contribution du président a également disparu.

Mais cet envoi n'est destiné qu'à la presse et non aux groupes.

Hier, le rapport revient sur le devant de la scène via une initiative prise par le groupe de Jean-Martin Mondoloni, Per l'Assene, qui sort de sa manche, juste avant la tenue de la commission permanente, hier après-midi, une motion de renvoi en commission.

"considérant (notamment, ndr) que si l'article 2 de la délibération se contente de prendre acte du rapport du président de l'Assemblée

de Corse, le but d'une déclaration solennelle de cette nature est iniquement d'être partagée par le plus grand nombre ; or, la dernière partie du document (après la page 160) est éminemment politique et n'est ni plus ni moins que l'énumération du programme politique de Corsica Libera (notion instituant un recours systématique de la CdC contre les permis de construire, statut de résident, citoyenneté, etc...) que notre groupe ne saurait valider". Sauf qu'apparemment, l'article 2 est d'ores et déjà passé à la trappe, confère le document reçu par la presse.

Lanceur d'alerte

Il n'empêche, dans la foulée, un nouveau projet de délibération est rédigé par le cabinet du président Talamoni pour retirer l'article 2, source de désaccord.

En fin d'après-midi d'hier, lors de la commission permanente, le président de l'Assemblée refait l'historique, réaffirme qu'il s'agissait seulement de prendre acte du rapport, et moins de le valider que de lancer la discussion. Il confirme que le rapport est simplement soumis pour réflexion, en s'appuyant sur le constat que nombre de régions françaises ont déjà fait ce type de déclaration solennelle.

Durant cette commission permanente, à droite, on demande si le rapport sera présenté ou pas ce jour. Dans la réponse du président, on croit comprendre qu'une seule délibération sera proposée, ne faisant pas état du rapport mais déclarant bel et bien l'urgence climatique et écologique. Afin de lancer un signal.

On verra donc aujourd'hui, entre déclaration ou résolution puisque la séance pourrait s'en mêler, de quelle manière les groupes réagiront au gré des courants. En attendant, l'urgence climatique aura fait monter la température de quelques degrés avant l'ouverture de la session.

ANNE-C. CHABANON